

Madame Mme la Présidente
Conseil départemental de la Creuse
Château des Comtes de la Marche
23000 GUERET

Poitiers, le 05 juin 2023

Nos réf : 2023-015/CSL

Objet : Evolution tarifaire découverte et analyse du 7^{ème} art

Madame la Présidente,

Grâce au partenariat engagé depuis plus de 20 ans entre le Conseil départemental de la Creuse, le rectorat de l'Académie de Limoges, la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la DSDEN de la Creuse et la Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine, ce sont chaque année 85% des collégiens creusois qui peuvent suivre le parcours complet de découverte et d'analyse du 7^{ème} art dans les cinémas du département.

Votre soutien financier complet sur ce projet permet l'excellence de ce modèle reconnue chaque année au niveau national. La Creuse reste ici aussi citée en exemple pour la constance de sa politique culturelle efficace et égalitaire.

Nous sommes ainsi en parfaite adéquation avec les objectifs nationaux fixés par les ministères de l'Education et de la Culture pour parvenir au « 100% Education Artistique et culturelle ».

Depuis plus de 15 ans, le tarif des entrées était resté fixé à 2,50 € par élève et par film. Les tutelles nationales, à la demande de plusieurs partenaires, ont fait évoluer le cahier des charges pour désormais demander aux territoires de réévaluer les tarifs sur une fourchette comprise entre 2,80 € et 3,80 €.

Nous avons donc réuni le 05 avril dernier un comité de pilotage départemental pour acter cette évolution tarifaire en nous basant notamment sur les remontées des cinémas creusois à qui cette augmentation doit bénéficier. De fait, cela s'avère un soutien bienvenu à cette filière touchée notamment par la crise sanitaire de ces dernières années.

Ainsi, le comité a souhaité s'orienter vers un nouveau prix du billet Collège au cinéma à 3 €.

En tant qu'association missionnée pour coordonner ce dispositif culturel, il nous a semblé essentiel de vous adresser ce courrier pour entériner cette décision du comité de pilotage.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Christophe SAINT LEGER,
Directeur Général,
Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine



**NOUVELLE-
AQUITAINE**

Adresse administrative
33 rue Saint Denis
86000 Poitiers
05 49 88 88 29

Site de Limoges
4 rue de la Brasserie
87000 Limoges

Siège social
Château Bétailhe
72 avenue de l'Eglise Romane
33370 Artigues près Bordeaux

ÉDUCATION
SPORTS
LOISIRS
CULTURE